

PROGRAMME DU GRACO PLÉNIER

12 JANVIER 2016

AMPHITHEATRE DE LA MGEN

3 SQUARE MAX HYMANS, PARIS (15^{EME})

Territoires intelligents : quel accompagnement par le régulateur ?

Les technologies numériques offrent des réponses aux grands défis de la politique d'aménagement du territoire : enjeux démographiques, énergétiques, environnementaux, etc. Les collectivités, traditionnellement impliquées dans la gestion d'infrastructures, envisagent globalement la révolution numérique sur leur territoire, en assurant l'infrastructure nécessaire, et en pensant – ou repensant – les services qu'elles fournissent aux habitants, en tant qu'usagers et citoyens. Face à ces enjeux, et dans la continuité des travaux entrepris dans le cadre du comité de prospective en 2014, l'ARCEP poursuit sa réflexion : comment faire émerger les territoires intelligents ? Comment le régulateur peut-il accompagner ce développement ?

8H30 – 9H00 Accueil des participants

9H00 – 9H05 Mot d'accueil de **Sébastien Soriano**, président de l'ARCEP

9H05 – 9H20 Introduction par **Patrick Kanner**, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports ; président du syndicat mixte la Fibre Numérique 59/62

9H20 – 10H35 Table ronde n°1, animée par **Pierre-Jean Benghozi**, membre du collège de l'ARCEP

Faire émerger la « ville intelligente » : quels réseaux et quel rôle pour les collectivités ?

Si la ville intelligente se matérialise aujourd'hui par la mise en place d'équipements intelligents et connectés, leur fonctionnement nécessite le déploiement de réseaux adaptés à ces usages nouveaux et croissants. Le paysage des territoires intelligents, caractérisé par la présence d'acteurs et de besoins traditionnels et nouveaux, se met progressivement en place. Les élus se doivent de penser ensemble déploiement des réseaux et leur architecture dans une vision de long terme. Dès lors, ils deviennent des chefs d'orchestre chargés d'assurer, de manière transversale, la synergie de toutes les composantes privées et publiques, favorisant l'émergence de réseaux et solutions numériques innovantes, au service de la qualité de vie des citoyens, de la compétitivité des entreprises et de l'attractivité de leurs territoires.

- Quelles sont les infrastructures à mettre en place pour faciliter le déploiement de réseaux intelligents ? Quels sont les besoins en connectivité ?
- Quel partage des rôles entre collectivités, opérateurs traditionnels et nouveaux acteurs ?
- Quelles sont les compétences des collectivités pour agir en faveur de l'émergence de ces solutions numériques innovantes, notamment dans le cadre de l'article L.1425-1 du CGCT ?
- Comment assurer la neutralité et l'interopérabilité entre les réseaux (télécommunications, mais aussi énergie, transports, eau, etc.) ?
- Au-delà de l'îlot urbain, comment réussir l'intégration numérique du territoire sur le long terme ?
- Quelles perspectives pour les villes moyennes et les petites villes ? Quelles opportunités pour les territoires isolés de devenir des « Smart villages » ?

Intervenants :

- **Christophe Fourtet**, fondateur et directeur scientifique de Sigfox
- **Gilles Quinquenel**, 1^{er} vice-président de Manche Numérique ; président de Saint-Lô Agglo ; vice-président de la Fédération nationale des collectivités concédantes et des régies (FNCCR)
- **Philippe Rozès**, directeur du projet Smart Cities d'Orange
- **Marc Taieb**, directeur général de Bolloré Télécom
- **Yves Tyrode**, directeur digital et communication de SNCF en charge de la transformation numérique

Echanges entre les intervenants et questions de la salle

10H35 – 11H00	Pause
11H00 – 11H15	Présentation du plan stratégique « Paris intelligente et durable » par Emmanuel Grégoire , adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du service public et de la modernisation de l'administration

11H15 – 12H30 Table ronde n°2, animée par **Martine Lombard**, membre du collège de l'ARCEP

Exploiter le potentiel des territoires intelligents : quelles évolutions pour les services au public ?

La multiplication des objets connectés (compteurs intelligents, capteurs) et technologies en mobilité (smartphones et terminaux mobile) offre d'innombrables ressources pour moderniser les services publics. Elle rend possible la production, la remontée et le traitement de l'information au service de la performance du pilotage des politiques publiques. Le numérique est également devenu un élément structurant de la relation des collectivités territoriales à leurs habitants. La ville intelligente rapproche les usagers, des services urbains. En tant que citoyens, ils prennent une part grandissante dans l'intelligence de la cité et sont appelés à s'impliquer de plus en plus dans la construction des territoires intelligents. Le numérique offre ainsi une chance pour les élus d'amplifier le dialogue avec les citoyens au travers de la mise en place de dispositifs de démocratie participative.

- Quels impacts des objets connectés sur les services publics et leur performance ?
- Comment développer de nouveaux services autour de l'internet des objets ? Retours d'expérience.
- Quels enjeux de l'ouverture des données ? Comment assurer leur interopérabilité ? Quels enjeux en termes de protection et de sécurité ?
- Comment les collectivités peuvent-elles être un facilitateur dans l'appropriation des nouvelles solutions numériques par les citoyens ?
- Quels sont les nouveaux dispositifs de démocratie de proximité qui permettent d'impliquer les citoyens dans la vie de la cité ?

Intervenants:

- **Albert Asséraf**, directeur général stratégie, études et marketing de JC Decaux ; professeur au CELSA
- **Pascale Luciani-Boyer**, conseillère municipale de Saint-Maur-des-Fossés ; membre du Conseil national du numérique ; vice-présidente du MEDEF de l'est parisien ; auteure de L'Élu(e) face au numérique (2015)
- **Chantal Marion**, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole ; présidente déléguée de la commission « développement économique, enseignement supérieur et recherche, innovation »
- **Pierre-Emmanuel Struyven**, directeur participations, partenariats et développement de Numericable-SFR
- **Henri Verdier**, directeur interministériel du numérique et des systèmes d'information et de communication (DINSIC)

Echanges entre les intervenants et questions de la salle

12H30 – 12H45 Conclusion des travaux par **Sébastien Soriano**, Président de l'ARCEP